

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

(NON AUDITÉ)

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

(NON AUDITÉ)

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4 - 5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Étincelles de bonheur du Haut Saint-François

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Étincelles de bonheur du Haut Saint-François, qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Étincelles de bonheur du Haut Saint-François au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Marie Josée Fauteux, CPA inc.

Sherbrooke
Le 7 juin 2024

¹ Par Marie Josée Fauteux, CPA auditrice

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024		2023	
PRODUITS				
CIUSSS de l'Estrie - CHUS (PSOC)				
Mission globale - Déficience intellectuelle	190 137	\$ 46,52 %	164 195	\$ 60,39 %
Entente spécifique - Déficience intellectuelle et TSA	9 449	2,31	-	-
Projet ponctuel - Activités et services spécifiques DI - TSA - DP	149 550	36,59	56 271	20,69
Subvention - Service Québec	2 496	0,61	-	-
Subvention - Ministère de la Culture	3 838	0,94	-	-
Emploi été Canada	9 025	2,21	13 432	4,94
Conseil sport loisir de l'Estrie	17 626	4,31	15 051	5,54
Dons	8 533	2,09	4 347	1,60
Activités	15 733	3,85	16 414	6,04
Autres revenus	-	-	24	0,01
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 194	0,29	1 492	0,55
Revenus d'intérêts	<u>1 158</u>	<u>0,28</u>	<u>687</u>	<u>0,25</u>
	<u>408 739</u>	<u>100,00 %</u>	<u>271 913</u>	<u>100,01 %</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024		2023	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Salaires et avantages sociaux	259 895	63,58 %	214 892	79,03 %
Frais des activités	25 163	6,16	24 595	9,05
Loyer	27 208	6,66	23 950	8,81
Entretien et réparations	5 594	1,37	4 543	1,67
Énergie	3 139	0,77	3 685	1,36
Assurances	1 125	0,28	1 115	0,41
Frais de transport et de déplacement	1 031	0,25	692	0,25
Frais de repas et de représentation	528	0,13	600	0,22
Fournitures de bureau et papeterie	3 908	0,96	5 965	2,19
Télécommunications	1 496	0,37	1 464	0,54
Cotisations et permis	738	0,18	877	0,32
Honoraires professionnels	14 951	3,66	5 325	1,96
Publicité et promotion	863	0,21	396	0,15
Frais bancaires	160	0,04	123	0,05
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>5 960</u>	<u>1,46</u>	<u>5 976</u>	<u>2,20</u>
	<u>351 759</u>	<u>86,08</u>	<u>294 198</u>	<u>108,21</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>56 980</u>	<u>\$ 13,92 %</u>	<u>(22 285)</u>	<u>\$ (8,20) %</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(non audité)

	Affecté	Investi en immobili- sations	Non Affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	7 128 \$	17 288 \$	67 208 \$	91 624 \$	113 909 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(5 960)	62 940	56 980	(22 285)
Acquisitions de l'exercice (note 4)	-	5 960	(5 960)	-	-
Affectation de l'exercice (note 8)	50 000	-	(50 000)	-	-
Utilisation de l'exercice (note 8)	(7 128)	-	7 128	-	-
Amortissement de l'apport reporté (note 7)	<u>-</u>	<u>1 194</u>	<u>(1 194)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>50 000</u></u> \$	<u><u>18 482</u></u> \$	<u><u>80 122</u></u> \$	<u><u>148 604</u></u> \$	<u><u>91 624</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

BILAN

31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	18 753 \$	80 803 \$
Placements réservés, 2,700 %	50 617	40 569
Débiteurs (note 3)	88 582	5 914
Frais payés d'avance	<u>400</u>	<u>2 637</u>
	158 352	129 923
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>23 388</u>	<u>23 258</u>
	<u>181 740</u> \$	<u>153 181</u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	25 857 \$	25 587 \$
Subvention reportée	2 503	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	<u>-</u>	<u>30 000</u>
	28 360	55 587
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>4 776</u>	<u>5 970</u>
	<u>33 136</u>	<u>61 557</u>
ACTIF NET		
AFFECTÉ (note 8)	50 000	7 128
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	<u>18 482</u>	<u>17 288</u>
	<u>148 604</u>	<u>91 624</u>
	<u>181 740</u> \$	<u>153 181</u> \$
Engagements contractuels (note 9)		

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(non audité)

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	56 980 \$	(22 285) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 4)	5 960	5 976
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>(1 194)</u>	<u>(1 492)</u>
	61 746	(17 801)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placements réservés, 2,700 %	(10 048)	(40 569)
Débiteurs	(82 668)	(937)
Frais payés d'avance	2 237	(2 337)
Créditeurs	270	131
Subvention reportée	<u>2 503</u>	<u>-</u>
	<u>(25 960)</u>	<u>(61 513)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 4)	(6 089)	(10 244)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	<u>-</u>	<u>5 950</u>
	<u>(6 089)</u>	<u>(4 294)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme (note 6)	<u>(30 000)</u>	<u>-</u>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(62 049)	(65 807)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>80 802</u>	<u>146 609</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>18 753</u></u> \$	<u><u>80 802</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des personnes handicapées sur son territoire. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

31 MARS 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier et équipements	20%
Équipements d'extérieurs	20%
Matériel informatique	30%
Enseigne	20%
Améliorations locatives	20%

COMPTABILISATION DES APPORTS

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

COMPTABILISATION DES PROMESSES DE DONS

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, les promesses de dons reçues avant la date du bilan sont comptabilisées uniquement si elles ont été encaissées avant la date d'achèvement des états financiers.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

COMPTABILISATION DES AUTRES PRODUITS

Les revenus d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits, selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE BIENS ET DE SERVICES

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Subvention à recevoir	83 101 \$	652 \$
Taxes de ventes à recevoir	<u>5 481</u>	<u>5 262</u>
	<u>88 582</u> \$	<u>5 914</u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipements	38 172 \$	28 896 \$	9 276 \$	11 595 \$
Équipements d'extérieurs	7 159	1 794	5 365	616
Matériel informatique	7 888	7 256	632	903
Enseigne	4 200	2 265	1 935	2 419
Améliorations locatives	<u>11 483</u>	<u>5 303</u>	<u>6 180</u>	<u>7 725</u>
	<u>68 902</u> \$	<u>45 514</u> \$	<u>23 388</u> \$	<u>23 258</u> \$

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

5. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	4 408 \$	4 173 \$
Salaires et vacances à payer	15 930	12 681
Retenues à la source	<u>5 519</u>	<u>8 733</u>
	<u>25 857 \$</u>	<u>25 587 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunt (CUEC), sans intérêts, non remboursable avant le 31 décembre 2023	- \$	30 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>30 000</u>
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

* Au cours de l'exercice 2021, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale, soit lors de son exercice 2021.

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont des subventions qui ont été reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes taux d'amortissement des immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

	2024	2023
Solde au début	5 970 \$	1 512 \$
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	-	5 950
Moins : Amortissement de l'exercice	<u>(1 194)</u>	<u>(1 492)</u>
	<u>4 776 \$</u>	<u>5 970 \$</u>

8. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a choisi d'affecter une partie de ces surplus à des dépenses et projets futurs qui seront utilisés au cours des exercices futurs.

La variation de l'exercice se répartit comme suite :

	2024	2023
Solde au début	7 128 \$	37 438 \$
Événement pour le 45ième anniversaire	-	(7 828)
Maintien d'une ressource supplémentaire	(7 128)	(22 482)
Construction et aménagement d'une salle de bain adaptée	<u>50 000</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>50 000 \$</u>	<u>7 128 \$</u>

ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT SAINT-FRANÇOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

(non audité)

9. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour ces locaux totalise 80 604 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2025	26 338 \$
2026	26 864
2027	<u>27 402</u>
	<u>80 604 \$</u>

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail pour la location d'équipement totalise 3 829 \$ et les versements au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025	999 \$
2026	999
2027	999
2028	<u>832</u>
	<u>3 829 \$</u>

10. BÉNÉVOLAT

Selon la direction, l'organisme a bénéficié durant l'exercice terminé le 31 mars 2024, d'avantages non monétaires pour une valeur totale de 47,25 \$ (8 058 \$ en 2023) provenant de 3 heures de bénévolats (565,5 en 2023) évaluées au taux du salaire minimum en vigueur au 31 mars 2024.

11. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une dépendance économique est considérée du fait que le bailleur de fonds principal de l'organisme, soit le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, fournit 85 % (81 % en 2023) des produits totaux de l'organisme.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUE DE LIQUIDITÉ

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.